L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 12 au 13 juillet le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 30 à 6 h. 3.

Deux brigadiers-boulangers du Bureau de Bienfaisance sont surpris en flagrant délit de vol de farine

M. Louis Gedenne 68 ans, administrateur du Bureau de bienfaisance, 99, rue Pellart, a déposé plainte contre deux brigadiers-boulangers qui s'étaient rendus coupables de vol de farine au préjudice de cet établissement. En effet, d'importantes quantités de la précieuse poudre disparaissant sans qu'on en puisse retrouver la trace, une surveillance particulièrement sévère fut exercée et, vendredi vers 4 h. 15, le concierge, M. Charles Vetter, qu'aidait un ami, M. Richard Lejeune, a surpris le nommé Georges Vendenbosch, 35 ans, domicilié 27, rue de la Vigne, portant d'un sac de 25 kilos de farine qu'il avait volé et se disposant à emporter. Pour faciliter la fuite de son collègue, un autre brigadier-boulanger, le nommé Henri Seynave, 37, rue Félix-Faure à Wattrelos, faisait le guet.

Appréhendés tous deux, ils ont été laissés en liberté provisoire, mais priés de se tenir à la disposition de la Justice.

A TRAVERS LA VILLE

LE COIN DU BECANIER

Mlle Lucienne Lepère, 18 ans sans profession, demeurant 188, rue du Lannoy, a déposé une plainte contre inconnu en 3e arrondissement, pour vol de son vélo qu'elle avait déposé dans le garage de son habitation, dont elle avait malheureusement oublié de fermer la porte. Une enquête est ouverte.

LE CULTE DE BACCHUS

Le nommé René Delannoy, 21 ans, manœuvre, demeurant 3, rue Lavoisier, qui se trouvait en complet état d'ivresse, a été conduit au violon municipal où il a passé la nuit. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

LES FEVES TROP CHERES

M. Rémy Lyps, 19 ans, marchand de légumes, 147, rue du Collège, a fait l'objet d'une contravention pour avoir vendu des fèves à 9 fr le kilo, alors qu'un arrêté préfectoral en fixe le prix à 8 fr. 50. Il sera en outre poursuivi pour avoir refusé de vendre des légumes qu'il détenait dans sa cuisine.

UN BOYAU A BON COMPTE

Une plainte a été déposée par M. Raymond Noclin, 27 ans, tisserand, domicilié 11, rue St-André, pour vol d'un boyau de vélo commis vendredi vers 20 h., au vestiaire du Stade Roubaisien, rue du Chemin-Neuf. Le préjudice causé est de 200 francs environ. Enquête ouverte au 3e arrondissement.

VOL A L'USINE

M. Lucien Debreindringhien, 43 ans, directeur de filature, domicilié 21, boulevard de Mulhouse, a déposé plainte pour vol de 40 kilos de laine peignée commis dans la salle de préparation de l'usine Cavrus-Mahieu, 117, rue Montgolfier. Le préjudice causé est de 2.200 fr. Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

LA DISTRIBUTION DES PRIX A L'ÉCOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

C'est hier samedi, à 15 h., qu'a eu lieu la cérémonie de la distribution des prix à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles.

Sur l'estrade avaient pris place entourant M. Edouard Deuleyer, adjoint au Maire, qui présidait la séance : MM. Signorel, Inspecteur d'Académie, A. Bon, directeur Voreux-Cau, Président de la Chambre de Commerce, Daniel, Inspecteur de l'Enseignement technique, Sabbe et Florni, Vice-président de l'Association des Anciens Elèves Sadi Lefebvre, directeur des Travaux de la Ville, etc..., etc., ainsi que MM. les Membres des Jurys des Concours.

Prenant la parole, M. E. Demeyer souligna l'excellent enseignement reçu dans l'Etablissement qui compte 60 ans d'existence. Il parla aussi du plan d'aménagement de l'Ecole qui comprend notamment l'installation d'une salle d'Education Physique et des Sports, et termina en félicitant les lauréats de cette année après avoir rendu un bel hommage à leurs professeurs.

Lecture du palmarès fut ensuite donnée, et il fut procédé à l'inauguration de l'exposition des travaux d'élèves, qui sera ouverte au public le dimanche 12 et le mardi 14, de 10 à 12 h., et du mercredi 15 au samedi 18 juillet de 15 à 18 h.

La rentrée des classes aura lieu le vendredi 2 octobre ; les demandes d'inscription et de réinscription seront reçues à partir du 10 septembre tous les jours de la semaine, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

≋ MAISON DES TRAMWAYS ≋
Dim. 5 h. 15, 8 h. Lundi 3 h. 30, 7 h. 30
FERNANDEL dans L'ACROBATE
MARDI 14 JUILLET
Matinée à 3 h. 30 et soirée à 7 h. 30
LE GRAND ET BEAU FILM 16 ANS
3.204

UNE BELLE RÉUNION DES CADRES FAMILIAUX

Samedi à 15 h. 30, en la grande Salle des Ventes de la Chambre de Commerce, plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour assister à la réunion des Cadres Familiaux ; l'assistance groupait de nombreux représentants de l'Enseignement du Clergé, de l'Industrie, du Commerce, et on remarquait également la présence de nombreux membres des Bureaux des Sections des Familles Nombreuses de Roubaix et environs.

Sur l'estrade avaient pris place M. Jean Tirloy, délégué régional de la Famille, Léon Wattinne, président de l'Union des Familles Nombreuses, et M. Louis Pommonier, délégué du Secours National. Parmi les personnalités, nous avons noté la présence de M. Danel, directeur de l'Institut Turgot, Bouriez, directeur des Services de la Chambre de Commerce, et M. Desire Ley.

En termes choisis, M. Léon Wattinne présente le conférencier, M. Jean Tirloy qui, durant plus d'une heure, entretint son auditoire de ce grave problème qu'est la Famille Française.

Il remercia tout d'abord les nombreuses personnes qui avaient bien voulu répondre à l'appel du Comité de Coordination et d'Action Familiale de Roubaix, et évoqua ensuite la réunion qui avait réuni la semaine dernière à Vichy au cours de laquelle durant 3 jours, les 27 délégués régionaux qui y assistaient ont travaillé à la solution de nombreux problèmes familiaux, sous la présidence de M. Philippe Renaudin, Commissaire général à la Famille.

Au passage, M. Tirloy évoque la belle figure du Maréchal Pétain, à qui il rend un bel hommage.

Puis il passe en revue les différents problèmes étudiés à Vichy et les expose clairement, puis il définit l'action du super-ministère, représenté par M. Renaudin, et commente les réformes actuellement à l'étude, qui recevront bientôt une réalisation.

En terminant, M. Tirloy forme le vœu que Roubaix, une fois de plus, participe dans une large mesure au redressement national.

M. Wattinne remercie l'orateur et invite l'assemblée à prendre, dès maintenant, la résolution de travailler fermement pour le salut de la Famille Française.

L'EXPOSITION DES TRAVAUX D'ÉLÈVES A L'ÉCOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

L'exposition des travaux d'élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix se tient actuellement dans la cour d'honneur du bel établissement de la Place, et est un témoignage tangible de l'excellence de l'enseignement qui y est donné.

Comme chaque année de nombreux stands ont été aménagés avec le bon goût qui préside toujours aux manifestations de ce genre, et les visiteurs ne manquèrent certainement d'applaudir à cette belle réalisation qui permet de juger d'une manière irréfutable le travail accompli par les jeunes.

Parmi les installations particulièrement dignes d'intérêt, signalons le stand de dessin supérieur et peinture (professeur : M. Dequenet), de tissage (prof. : MM. Delomez et Spelebroodt de l'atelier d'art décoratif (prof. : Mlle Champiert et ceux de MM. Camus, Lemaire et Caucheteux.

Cette exposition, dont l'inauguration se fera à l'issue de la distribution des prix qui a lieu ce samedi à 15 h., sera ouverte au public ces jours prochains.

Sociétés et Comités

UNION DES ARTISANS ET ARTISANES. — Le secrétaire général de l'Union des Artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) se tiendra à la disposition des artisans et artisanes de Roubaix et environs au siège, 13, rue du Pays, le lundi 12 juillet, de 13 h. 30 à 15 h., le mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, samedi 18, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Pour tous renseignements sur la législation artisanale actuelle. Les nouvelles adhésions seront reçues.

ETAT CIVIL

Naissances : Jeanne Pierobe, rue Franklin, 12, à Leers ; Marie-Agnès Hoornaert, rue Rocroi, 58 ; André Vanpeteghem, rue de l'Epeule, 157 b. ; Jean Lampe, 17 ; Christian Derville, rue du Manège, 5 ; Violette Leuridan, rue Jules Guesde, 391 ; Anne Chrylo, rue Christophe Colomb, 42.

Publications : Pierre Henricart, tuyauteur, rue Daubenton, 14, et Germaine Sueur, institutrice, rue des Arts, 208, impasse Mozart, 4 ; Honoré Lysens, manœuvre, rue d'Amsterdam, 21, et Antoinette Cajleaux, lambrocheuse, rue Amsterdam, 21 ; Roger Landrieu, boucher, boulevard Beaurepaire, 17, et Renée Lagonge, confectionneuse, rue Desaix, 65 ; Gilbert Sailly, instituteur, dr Wasquehal, rue du Haut Vinage, 30, et Lucienne Dujardin, s. p., rue de la Guinguette, 114.

Décès : Albert Vaelen, 81 ans, rue de Trélon, 48 ; Arthur Duquesne, 80 ans, rue de Blanchemaille, 37.

WATTRELOS

Une perquisition fructueuse Rue de Crétinier

Ces jours derniers, à la suite d'une enquête qu'il mena rapidement, l'inspecteur de sûreté Duprez, attaché au commissariat de 1er arrondissement à Roubaix, fut amené à effectuer une perquisition au domicile de Mme Vaissier, née Marthe Soenen, 25 ans, piquireuse, domiciliée 5, rue du Crétinier, maisons Delaplace.

Au cours de cette perquisition, il fut découvert 32 boules de laines diverses, pesant ensemble 5 kilos que Mme Vaissier déclara avoir achetée en partie à Mme Baudemont, née Angèle Baert, 23 ans, demeurant 44, rue du Crétinier, appartement 3, qui se trouve actuellement en traitement à l'hôpital de Wattrelos. Le reste lui avait été fourni par un sujet belge, dont elle ignore l'identité, contre remise d'une certaine quantité de pommes de terre.

Un procès-verbal pour recel a été rédigé à la charge de Mme Vaissier. Quant à Mme Baudemont, elle ne peut être entendue actuellement par suite de son état de santé.

Mais d'ores et déjà, il a été reconnu que cette laine provenait des établissements de « La Lainière », rue d'Oran, dont la direction a déposé une plainte contre Mme Baudemont, qui y était employée avant son admission à l'hôpital.

Aliment très rare

Le sieur Charles Nottebaert, âgé de 39 ans, demeurant à Wattrelos, Rangée de l'Enfer 19, fut rencontré la nuit dernière vers minuit par une patrouille de police.

Il était porteur d'un magnifique jambon pesant 8 k. 500.

Le jambon et la bicyclette furent saisis et une perquisition fut faite au domicile du délinquant par M. Teevaert, Commissaire de police qui découvrit différentes marchandises qui dépassaient les besoins normaux de la famille Nottebaert.

Toutes ces marchandises furent bloquées au profit du Ravitaillement général et un procès-verbal fut transmis au Parquet.

Alors que nous sommes restreints

Vendredi matin, le service des Douanes accompagné de M. Veevaert, Commissaire de Police, qui opéré une perquisition chez la dame Germaine Lernould, née Nuytteus, âgée de 34 ans, demeurant rue du Rivage 70.

Après des recherches, ils finirent par découvrir soixante-sept kilos de tabac caché dans le jardin et dans le tout au charbon.

Interrogée par M. Veevaert, la dame déclara que ce tabac ne lui appartenait pas et qu'il fut mis en dépôt chez elle par une personne qu'elle ne connaissait pas.

Le tabac a été saisi et un procès-verbal fut transmis au Parquet.

C'est délandu. — Plusieurs Belges qui transportaient des marchandises contingentées furent surpris en ville par des patrouilles de police.

Toutes les marchandises furent saisies et un procès-verbal a été transmis au Parquet.

CROIX

A « La Patriote ». — Nous avons annoncé ces jours derniers que la Société de gymnastique « La Patriote » s. dont le siège se trouve rue E. Guillaume, avait repris son activité.

Cette société, dont le passé fut une succession de lauriers remportés dans de multiples concours nationaux et internationaux, vient d'être reprise en mains par un chef de grande valeur : M. Gustave Sandras, ancien champion du Monde de gymnastique ; les croisiens se souviennent des nombreuses victoires enlevées de main de maître par leur vaillant concitoyen, et les réceptions enthousiastes qui l'accueillirent au retour de la grande épreuve de 1900.

Sous sa direction éclairée et habile, « La Patriote » va renaître à la vie. Pour l'aider dans sa tâche singulièrement difficile après quelques années de repos, notre société municipale a obtenu les concours de moniteurs diplômés : MM. Dossière, pour les adultes, et Louis Notable, pour les pupilles.

Les exercices de gymnastique agrès, d'athlétisme et de basket-ball ont repris dès cette semaine ; déjà il est prévu un challenge entre les sociétaires.

Souhaitons à « La Patriote » des années de laborieux progrès.

WASQUEHAL

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement du coupon N° 1, jeudi prochain 16 juillet, au bureau de postes, rue Ferrer, de 8 h. à midi, pour les numéros 1 à 700 et de 14 à 17 h., de 701 à la fin.

CARTES DE CHEMIN DE FER POUR MUTILES

Les mutilés de guerre de 25 % et plus dont la carte d'invalidité donnant droit à réduction de tarif sur les chemins de fer, arrive à expiration au cours du 3e trimestre 1942 (cartes délivrées en juillet, août ou septembre 1938), sont priés d'en demander l'échange à la Mairie, 5e guichet. Les intéressés sont priés de se munir de leur livret de pension, une photo de 3 cm 4 et de la carte à renouveler.

Etat civil. — Publications : Gilbert Sailly, instituteur, 30 rue du Haut Vinage, et Lucienne Dujardin, sp., 14 rue de la Guinguette à Roubaix ; Michel Bouveur, mécanicien à Lambersart, et Hortense Vandamme, démonstratrice, 48 rue Delerue à Wasquehal.

Des femmes perdent le quart de leur vie

Combien de femmes sont nerveuses et « patraques » une semaine par mois! Rappelons-leur que les Gouttes Floride équilibrent la femme et suppriment la plupart de ses malaises. Les Gouttes Floride conviennent à tous les âges de la vie. Elles sont particulièrement utiles entre 40 et 50 ans. Le flacon de Gouttes Floride pour 3 semaines : 14 fr. 30 seulement. Toutes Pharmacies. 11.248

HALLUIN

Le contrôle et le pointage des chômeurs au cours de la semaine du 13 au 19 juillet aura lieu rue Gustave-Desmettre, comme suit : lundi 13 juillet, de 15 à 18 h. ; jeudi 16, de 15 à 18 h. ; samedi 18 juillet, de 10 à 11 h.

Le paiement des allocations de chômage de la quinzaine écoulée se tera au même local le mercredi 15 juillet, de 10 à 11 heures.

RONCQ

Au Coin de Terre Rubequois. — Une distribution de plants de poireaux se fera demain lundi 13 juillet, de 18 h. 30 à 20 h. 30, pour les adhérents ayant du terrain libre.

Une deuxième et totalème distribution est prévue les semaines suivantes au local, rue du Docteur Gallasot.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA MARAUDE DANS LES JARDINS

M. Clabaut Joseph, industriel, 88 rue de Lille, à Marquette, a déposé plainte pour vol de 250 pieds de pommes de terre, environ 50 kilos d'échalotes, 50 kilos de carottes, 2 kilos de poireaux et d'oignons, commis au cours de la nuit du 9 au 10 courant, dans son jardin derrière son habitation.

SPORTS

FOOTBALL

VANDOOREN A L'O.I.C.L. MAIS...

La Commission de la 3 F.A. a décidé d'affecter Vandooren à l'O.I.C. Lillois auquel il appartenait en 1939 mais le Stade de Reims, évidemment, n'est pas content et va rengir.

Par contre, Prulieux, de Lens, et Vandeveide, annoncé à Lille, sont affectés au Red Star.

Tompowski, Lawniczack, Marécaux, Sommerlinck, Tancré et Hautlerme (S.C. Fivois), Kindt, Vanbecke, Morjeau, Wanin et Pottier (Excelsior) sont licenciés amateurs fédéraux tandis que cette qualité est refusée à Leblanc, Lelebvre, Laurent et Winkelmans, de l'O.I.C.L.

Et MM. Aupert et Dassonville viennent d'être agréés respectivement comme directeur sportif et directeur adjoint du S.C. Fivois.

Décisions fédérales

La commission du statut professionnel vient de prendre dans sa dernière réunion les décisions suivantes :

Prulieux (R.C. Lens) et Vandeveide (O.I.C. Lillois) sont affectés au Red Star.

Vandooren (Reims) est affecté à l'O.I.C. Lillois.

Heidelberger est affecté à l'O.I.C. Lillois.

Bisson ne viendra pas à l'O.I.C.L., mais se trouve affecté au Havre.

Brana qui devait venir à l'O.I.C.L. est affecté au Red Star.

Cette même commission refuse l'admission comme amateurs fédéraux de : le Leblanc, Lefebvre Edmond, Walzack, Winckelmans au titre de l'O.I.C. Lillois ; 2° Dubois, au titre de l'Excelsior.

Elle désigne les joueurs suivants pour être licenciés amateurs fédéraux : le Tompowski, Lawniczack, Marécaux, Sommerlinck, Tancré, Hourtenne au titre du S.C. Fivois ; 2° Kindt, Vanbecke, Morjean, Wanin, Potier au titre de l'Excelsior.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 13 juillet 1942. — Soleil : lever à 5 h. 3 ; coucher à 21 h. 49. — Nouvelle lune aujourd'hui. — Aujourd'hui : Saint Eugène. — Demain : Fête Nationale.

T. S. F.

LUNDI 13 JUILLET

Radio Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 13 h., 14 h., 15 h., 20 h., 22 h., 24 h. ; Concerts à 7 h. 30, 8 h. 15, 12 h., 13 h. 15, 14 h. 30, 15 h. 15 (œuvres de Bizet), 19 h. 15, 17 h., 17 h. 15, 17 h. 30, 18 h., 19 h., 19 h. 45, 20 h. 15 (Vanni-Marcoux), 20 h. 45, 21 h. 30, 22 h. 15, 23 h. 30, 23 h. 45, 0 h. 15. — 18 h. 30 : Images d'hier et d'aujourd'hui ; 19 h. 30 : « L'Epingle d'Ivoire » ; 22 h. 45 : « La vie musicale dans les salons de Paris ».

TOURCOING

A TRAVERS LA VILLE

UN BECANIER ARRETE

Hier, le petit Christian Sion, âgé de 12 ans, demeurant 53, rue Faidherbe, avait déposé sa bicyclette devant un magasin de l'avenue Gustave Dron. Un bécanier profite de son absence momentanée pour se sauver avec le vélo. Malheureusement pour lui, trois témoins du vol : MM. Germain Liétard, rue de la Marlière ; Gérard Beisez, 32, rue de Menin, et Gérard Delattre, rue du Brun Pain, se lancèrent à la poursuite du voleur qu'ils réussirent à rattraper dans la rue de Menin.

Il s'agissait d'un nommé Edmond Casteur, 29 ans, domicilié à Wevelghem (B.), 46, rue de la Poste.

Il a été déféré au Parquet et écroué.

MENUS FAITS

La police de la circulation a dressé deux procès-verbaux pour circulation à bicyclette en sens interdit : défaut de plaques d'identité et de contrôle :

Charles Voet, 55 ans, forgeron, rue du Petit Village, a fait l'objet d'une contravention pour avoir circulé après l'heure de la retraite.

— Gilbert Boulogne, 32 ans, 20, rue du Calvaire, a fait l'objet d'un procès-verbal pour fermeture tardive de son café.

CENTRAL CINÉ
AMOUR, MYSTERE, DRAME
« LÉGITIME DÉFENSE »
avec RENJAMINO CICLI
(Actualité). Dim. 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30
Demain Lundi 3 heures et 7 heures.
2.530

Les distributions des prix aux enfants des écoles

Il a été procédé hier à la distribution de prix aux enfants des Ecoles publiques dans la Salle de Gymnase. Cette belle manifestation était placée sous la présidence de M. Marescaux, député-maire. En début de séance, M. Lefebvre, directeur d'école, rue des Champs, prononce le discours d'usage et tint d'abord à exprimer la gratitude du personnel enseignant envers M. Marescaux, dont le sollicitude a permis l'obtention des crédits nécessaires à la distribution de prix. Il félicita ensuite les lauréats et leur rappela qu'un double devoir s'imposait à eux : atténuer le malheur du Pays et relever son bonheur. Les jeunes générations sont l'espoir des temps futurs, dit-il, et vous ne devez pas démentir cet espoir.

Après lui, M. Marescaux félicita le corps enseignant pour son long labeur dévoué et inclta les enfants à travailler pour que notre pays se redresse.

Il fut ensuite procédé à la remise des prix consistant en dictionnaires aux lauréats du Certificat d'Etudes du D.E.P.P. et aux boursiers.

La Musique du Point-Central prêtait son concours à cette manifestation.

A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

A 17 heures, à l'Ecole des Beaux-Arts, se déroula une cérémonie analogue.

M. Cola, directeur de l'Ecole, rappela que, après deux années d'interruption, se renouait une tradition qui a pu être reprise grâce aux interventions de M. Marescaux qui, par ailleurs, a apporté un don personnel à cet effet. Il rappela le rôle qu'avait à remplir la jeunesse de l'Ecole et fit un parallèle entre l'histoire de l'Art et celle de l'Humanité. Evoquant les constructeurs des Cathédrales, il exalta l'esprit d'équipe et insista sur le besoin qu'aurait le Pays de décorateurs, d'ensembliers, etc... « A vous, dit-il, de relever et ne diffuser le goût du beau dans tous les degrés de l'échelle sociale ».

Après lui, M. Marescaux, qui félicita le personnel de l'Ecole, exalta le rôle qu'auraient à remplir artistes et artisans dans le relèvement du Pays.

Il fut ensuite procédé à la lecture du palmarès et à la remise des prix et médailles.

Soupes scolaires et populaires

Aucune distribution de soupe scolaire ne sera faite le mardi 14 juillet. Toutefois, et pour ne pas priver les élèves d'une ration, celles-ci leur seront servis le jeudi 16 juillet, à l'heure habituelle.

Il en sera de même en ce qui concerne la soupe populaire.

L'exercice-concert donné au Conservatoire fit l'occasion d'une manifestation de sympathie envers M. Niverd directeur, qui va quitter notre région

Samedi soir, la salle du Conservatoire était comble à l'occasion de l'exercice-concert donné avec le concours des élèves lauréats des classes de chant et d'instruments, des classes d'orchestre et de musique de chambre. Cette brillante manifestation artistique au cours de laquelle on put applaudir une dizaine de solistes alassi que la classe d'orchestre et celle de musique de chambre dirigées par M. Lucien Niverd remporta un gros succès et les applaudissements ne furent pas ménagés aux artistes ainsi qu'à Mlle M. Dupuis qui tenait le piano d'accompagnement.

Au début de la séance, il fut donné lecture du palmarès des concours de l'année.

Par ailleurs, ainsi qu'on le sait, M. Niverd va laisser la direction du Conservatoire et quitter notre région et la manifestation artistique d'hier tut l'occasion pour ses amis et élèves de lui témoigner leur attachement et M. Prot, adjoint, prit la parole au nom de l'administration municipale, ainsi que M. Petit, de la commission civile du conservatoire. M. Wibaux, au nom des professeurs et des élèves prononça également une allocution et remit un souvenir à M. Niverd. Enfin, M. Boisquet, directeur du Conservatoire de Roubaix, à titre d'ami, adressa également ses adieux au directeur de Tourcoing. M. Niverd, ému, remercia de toutes les paroles qui venaient d'être prononcées à son égard et dit toute son émotion de quitter Tourcoing.

LA CARRIERE DE M. NIVERD

Issu d'une famille de musiciens, M. Niverd naquit à Voujeres en septembre 1879. Il avait de qui tenir, puisque son grand-père avait professé la musique pendant un demi siècle à Reims et fut le fondateur de nombreuses sociétés musicales. Son père fut directeur de l'Harmonie municipale de Voujeres et de la musique municipale. Et l'on se n'étonnera pas que le petit Lucien ait reçu très tôt une solide éducation musicale qui lui permettait de cumuler à 8 ans les postes de clarinette et de violon à la Société philharmonique d'Alençon.

Commencée sous d'heureux auspices, sa carrière devait se poursuivre brillamment. Il fut en effet admis au Conservatoire en 1895 où ses études interrompues furent reprises quelques années plus tard. Solfège, harmonie, contrepoint fugue le retinrent tour à tour et il fut élève de composition sous le Maître Widor.

A sa sortie de l'école, il fréquenta comme violoniste les principaux orchestres de Paris et dirigea souvent à Paris et en province au Théâtre aussi bien qu'au concert.

C'est le 4 Mars 1926 qu'il nommé Directeur du Conservatoire. L'année suivante, il fonda la Société des Concerts du Conservatoire dont on connaît la magnifique réussite et qui en est à sa 67e audition.

La valeur artistique et ses qualités de directeur de notre école lui valurent en 1939 la Légion d'honneur.

M. Niverd emportera de Tourcoing les regrets unanimes et dans une ville où l'on aime la musique, son nom demeurera dans les mémoires.

A LA CROIX-ROUGE

Les services de Croix-Rouge et d'Assistance aux Prisonniers de Guerre sont transférés provisoirement 43 rue de Lille à Tourcoing.

Le service des colis et le Secrétariat seront ouverts lundi prochain, 13 juillet, aux heures habituelles : réception de 9 h. 30 à 11 h. et de 14 h. 30 à 17 h. Le service est fermé tous les mardis après-midi et le samedi après 4 heures.

Le Comité est heureux de pouvoir assurer les familles des intéressés qu'aucun des colis confectionnés durant la semaine du 26 juin au 5 juillet n'a été abîmé ou perdu.

La distribution du prochain colis commencera le 1er Août.

Sociétés et Comités

UNION DES ARTISANS ET ARTISANES. — Le secrétaire général de l'Union des Artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) se tiendra à la disposition des artisans et artisanes de Roubaix et environs au siège, 2, place de la République, Café du Centre, le lundi 13, de 16 à 17 h. 30.

Pour tous renseignements sur la législation artisanale actuelle. Les nouvelles adhésions seront reçues.

Dans 3 jours tirage de la LOTERIE NATIONALE

INFORMATIONS RÉGIONALES

Un tragique incendie à Liévin

Une septuagénaire a péri dans les flammes

Dans un baraquement situé rue Henri-Martin, à Liévin, habitaient M. Henri Wattiaux, 81 ans, retraité des mines ; son épouse, née Marie Delhaye, 50 ans ; Mme Aurélie Boniface, née Deapret, 78 ans, sa belle-mère ; Mme Catherine Dupuis, née Wattiaux, 25 ans, sa fille, dont le mari est prisonnier, et l'enfant de celle-ci âgé de 7 ans.

Il allait être minuit lorsque toute la famille fut soudainement réveillée par des craquements sinistres. Des flammes et une fumée épaisse emplissaient le logement. Chacun se leva rapidement pour quitter les lieux.

Seule Mme Wattiaux, en se sauvant, fut superficiellement brûlée aux jambes.

Lorsque tout le monde fut sorti, Mme Boniface, la belle-mère de M. Wattiaux, voulut rentrer dans le baraquement en feu pour aller chercher un manteau. C'est en vain que ses enfants cherchèrent à l'en dissuader et elle mit son idée à exécution. Hélas ! elle ne devait plus reparaître.

LES EFFORTS D'UN COURAGEUX CITOYEN

En s'apercevant du danger que courait la vieille femme, ses enfants appelèrent au secours. Un brave citoyen, M. Léon Wattelet, habitant en face, se précipita dans le baraquement en flammes.

Aveuglé par la fumée, il parvint à tâtons et au milieu de mille dangers, jusqu'à la chambre qu'occupait Mme Boniface. Mais dans sa précipitation il n'avait pas eu le temps de se renseigner et il croyait que la vieille femme était encore couchée. Il tira les draps et les couvertures, mais il ne trouva trace d'aucun corps. Environné de flammes le courageux sauveteur ne put poursuivre ses recherches et il dut fuir en empruntant la fenêtre.

Pendant ce temps, l'incendie faisait ses ravages et les sapeurs-pompiers qui avaient été alertés ne purent que noyer les décombres.

En moins de quarante minutes, le baraquement avait été anéanti.

ON RETROUVE L'ARBONISE LE CORPS DE LA VIEILLE FEMME

Lorsque tout danger fut conjuré, on put retirer le corps carbonisé de la belle-mère de M. Wattiaux qui gisait à un mètre environ de la porte. On suppose qu'asphyxiée par la fumée, la pauvre vieille était tombée pour ne plus se relever.

Sur les lieux du sinistre on notait la présence de M. Seynac, commissaire de police et du commandant Caron.

D'après l'enquête, il résulterait que le feu avait dû couver pendant un certain temps dans l'entourage en briques de bois de la cheminée, et que l'incendie éclata la nuit, alors que la poêle était éteint depuis longtemps.

Mme Wattiaux, qui, ainsi que nous le signalons, avait été brûlée aux jambes, a reçu des soins à l'Hôpital de Liévin.

La mort tragique de Mme Boniface, qui était très estimée dans son quartier, a produit une profonde impression dans la localité.

On évalue les dégâts à 100.000 fr., couverts par une assurance.

CYCLISTES,
Attention !
— SOYEZ en règle.
— SOYEZ prudents.
— TENEZ votre droite.
— Faites attention aux signaux de la circulation.
— Indiquez bien à l'avance tout changement de direction.
— Ne circulez pas côte à côte, ni à deux sur le même bicyclette.
— Ne doublez pas à droite.
— Ne vous accrochez pas derrière les véhicules automobiles et tramways.
— Utilisez les pistes cyclables, ne roulez pas sur les trottoirs. Ne lâchez pas votre guidon.
ECOUTEZ LES CONSEILS DES AGENTS DE LA CIRCULATION

NOMINATION A LA PRÉFECTURE DU NORD

Par arrêté en date du 4 juillet (J.O. du 7 juillet 1942), sont promus :

Chef de bureau de 5e classe : Mlle Herlem Louise, rédactrice principale de 1re classe ; Mme Ladent Jeanne, rédactrice principale de 1re classe ; M. Stievenart Albert, rédacteur principal de 1re classe.

A ces trois dévouées fonctionnaires, amis de notre journal, nous sommes heureux d'adresser nos plus cordiales félicitations.

Der Militarbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich
Bekanntmachung
Der Feind hat in letzter Zeit in versteckten Masse durch Rundfunksendungen und Flugblattverbreitung die Bevölkerung aufgefordert, durch Mitwirkung bei Sabotagehandlungen die öffentliche Ordnung und den geordneten Verkehr des Wirtschaftslebens zu stören. Um unbesonnene Elemente im Lande eindringlich zu warnen, diesen Einflüsterungen der Feindpropagande Folge zu leisten, sind im ganzen Befehlsbereich
EINE GROESSERE ANZAHL GEISELN FESTGESETZT WORDEN,
die bei Sabotagehandlungen durch die Beseitigungsmacht in Anspruch genommen werden.
Es liegt in der Hand der Landesbewohner in Belgien und Nordfrankreich, durch besonnenes Verhalten und durch Mitwirkung bei der Verhinderung von Sabotagehandlungen jeder Art, die Sicherheit der Lebens ihrer Mitbürger, die zu Geiseln bestimmt sind zu gewährleisten.
gez. VON FALKENHAUSEN
General der Infanterie

Der Militarbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich
AVIS
Depuis quelque temps, au moyen d'émissions de la radio et de la distribution de tracts, l'ennemi a considérablement augmenté ses efforts pour inviter la population à se prêter à des actes de sabotage destinés à troubler l'ordre public et le cours normal de la vie économique. Pour avertir d'une manière instante les éléments irréfléchis du pays à s'abstenir de donner suite à ces insinuations de la propagande ennemie, dans toute la région dépendant du Commandant Militaire,
UN GRAND NOMBRE D'OTAGES A ETE MIS EN ETAT D'ARRESTATION.
Les forces d'occupation les rendront responsables au cas où des actes de sabotage se produiraient.
Par une attitude raisonnée et en contribuant à empêcher des actes de sabotage de tout genre, la population de la Belgique et du Nord de la France tient en ses mains la vie de ces concitoyens destinés comme otages.
Signé : VON FALKENHAUSEN
General der Infanterie

FUNERAILLES

Madame Veuve DUJARDIN-MORAS, son épouse ; Monsieur Maurice DUJARDIN-WALLEZ, en captivité, et Madame ; M. René DUJARDIN-DELERUK, en captivité, et Madame, ses enfants ; M. Serge DUJARDIN, son petit-fils ; Monsieur et Madame Léon DUJARDIN, leur fils ; Monsieur et Madame Maurice DUJARDIN, leur fils ; Monsieur et Madame Lucien DUJARDIN, leur fils ; Madame Veuve ECROHART-DUJARDIN ; Madame Veuve LAGNEAU-DUJARDIN ; Madame Veuve GRANDJEAN-DUJARDIN, ses frères, sœurs et neveux ; Madame Veuve MORAS-GALOIS, sa belle-mère ; Monsieur et Madame MORAS-WALLEZ et leur fille, ses beau-frère, sœur et nièce ; Madame Veuve Emile RINGOT-CALAIS et ses filles ; Monsieur et Madame HUNNENS-GIRAUD et leurs enfants, ses tante, cousins, cousines ; et toute la Famille,

ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Maurice DUJARDIN

Chef des Services Financiers du « REVEIL DU NORD »
Administrateur de la Société du Sanatorium Mutualiste du « REVEIL DU NORD » et des Publications Annexes
Ancien Combattant 1914-1918 — Croix de Guerre

décédé le 10 Juillet 1942, à l'âge de 52 ans

Ses Funérailles auront lieu le Mardi 14 Juillet 1942, à 8 heures, en l'église de Sainte-Marie-Madeleine (intra-muros).

Assemblée à la maison mortuaire, 1, rue des Bonnes-Rappes, à LILLE, à 8 h. 45, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

UN DE PROFUNDIS S. V. P.

LA DAME AUX CAMÉLIAS

Par Alexandre DUMAS Fils

— 23 —

Prudence prit place ensuite dans la loge, et un homme que je reconnus pour le comte de G... s'assit au fond.

A sa vue, un froid me passa sur le cœur.

Sans doute Marguerite s'apercevait de l'impression produite sur moi par la présence de cet homme dans sa loge, car elle me sourit de nouveau, et tournant le dos au comte, elle parut fort attentive à la pièce. Au troisième entr'acte, elle se retourna, dit deux mots ; le comte quitta la loge et Marguerite me fit signe de venir la voir.

— Bonsoir, me dit-elle quand j'entrai, et elle me tendit la main.

— Bonsoir, répondis-je en m'adressant à Marguerite et à Prudence.

— Asseyez-vous.

— Mais je prends la place de quelqu'un. Est-ce que M. le comte de G... ne va pas revenir ?

— Si ; je l'ai envoyé chercher des bonbons pour que nous puissions causer seuls un instant. Madame Duvernoy est dans la confidence.

— Oui, mes enfants dit celle-ci ; mais soyez tranquilles, je ne dirai rien.

— Qu'avez-vous donc ce soir ? dit Marguerite en se levant et en venant dans l'ombre de la loge m'embrasser sur le front.

— Je suis un peu souffrant.

— Il faut aller vous coucher, reprit-elle avec cet air ironique et bien fait pour sa tête fine et spirituelle.

— Où ?

— Chez vous.

— Vous savez bien que je n'y dormirai pas.

— Alors, il ne faut pas venir nous faire la moue ici parce que vous avez vu un homme dans me loge.

— Ce n'est pas pour cette raison.

— Si fait, je m'y connais, et vous avez tort ; ainsi ne parlons plus de cela. Vous viendrez après le spectacle chez Prudence, et vous y resterez jusqu'à ce que je vous appelle. Entendez-vous ?

— Oui.

Est-ce que je pouvais désobéir ?

— Vous m'aimez toujours ? reprit-elle.

— Vous me le demandez !

— Vous avez pensé à moi ?

— Tout jour.

— Sav